



Lire notre  
cahier spécial  
à l'intérieur

Vol. X — N° 2 [59] • Septembre 1986 • Journal de l'association nationale des étudiants et étudiantes du Québec

# Développer notre rapport de force

*L'ANEQ appelle à la tenue  
d'assemblées générales étudiantes pour  
prendre des mandats de grève illimitée*

(BNIR) Dans les prochains jours, d'importantes assemblées générales étudiantes devront se tenir dans les CEGEP et les universités à travers le Québec. L'enjeu? Débattre de la plate-forme de positions et de revendications de l'ANEQ en matière d'éducation. Débattre également du plan d'action qu'elle met de l'avant.

Lors de son dernier Congrès national, l'ANEQ a priorisé trois revendications, à savoir le maintien du gel des frais de scolarité dans les universités, la gratuité scolaire au niveau collégial et une réforme en profondeur du régime de prêts et bourses (L'ANEQ revendique 18 modifications au régime). L'objectif est clair: il faut accroître l'accessibilité aux études post-secondaires.

Bien sûr, cette volonté de démocratisation heurte de front les intentions gouvernementales en matière d'éducation. Mais que cela ne tienne, et justement parce que le gouvernement a des visées élitistes pour le système scolaire québécois, il faut une mobilisation étudiante large, une mobilisation d'une telle ampleur qu'elle apporte à toutes les couches de la population québécoise, des gains, des acquis dont on pourra bénéficier pendant plusieurs années, des gains, des acquis qui obligeront les autorités politiques à mettre de côté leurs projets.

Les moyens dont dispose le mouvement étudiant québécois pour s'assurer de ces nécessaires victoires demeurent limités. Encore aujourd'hui les faits nous amènent à conclure que ce sont les grèves étudiantes qui ont empêché et continuent toujours à empêcher le gouvernement d'appliquer toutes les mesures qu'il élabore et qui visent à resserrer encore davantage l'étau sur l'accessibilité. Combien de personnes ne seraient

pas en train de lire ce journal aujourd'hui si des luttes antérieures n'avaient pas permis d'élargir l'accès aux CEGEP et aux universités?

C'est suite à une sérieuse analyse de la conjoncture que l'ANEQ appelle les étudiantes et les étudiants à se réunir en assemblées générales et à donner des mandats de grève illimitée au délégué-e-s qui les représenteront à la Réunion extraordinaire du mouvement étudiant, au début du mois d'octobre. Nous disons des «mandats» de grève illimitée car c'est une stratégie particulière que propose l'ANEQ. Il ne s'agit pas de «partir en grève» tout de suite mais bien de développer notre rapport de force.

Jean-Pierre Paquet, secrétaire général de l'ANEQ, résume ainsi le plan d'action de l'ANEQ: «D'ici la fin du mois de septembre, des assemblées générales étudiantes vont se tenir à travers le Québec. Au début du mois d'octobre, les délégué-e-s des associations étudiantes, dans

(suite à la page 2)



L'ANEQ lance l'**Opération accessibilité**. Le mouvement étudiant, croit l'ANEQ, doit sans plus tarder prendre les devants pour que soit accrue l'accessibilité à l'éducation. Laisser le gouvernement faire ses réformes en catimini ne pourrait que nous conduire à d'importants reculs. (Lire l'éditorial en page 2).

## MODIFICATION AUX PRÊTS ET BOURSES

L'ANEQ DEMANDE AU MINISTRE RYAN D'INTERVENIR

# Des étudiant-e-s sont pénalisé-e-s

(BNIR) Une nouvelle disposition du régime de prêts et bourses, entrée en vigueur cet automne, pourrait pénaliser plusieurs étudiantes et étudiants car aucune mesure de transition n'a été prévue. Des étudiant-e-s, en attente de leur premier versement de prêts et bourses pour débiter l'année scolaire, viennent plutôt de recevoir, sans aucun autre avertissement au préalable, une lettre les avisant qu'ils et elles n'ont plus droit à aucune aide financière.

L'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEQ) vient d'intervenir auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science pour qu'il prenne des mesures d'urgence afin que les étudiant-e-s pénalisé-e-s puissent terminer leurs études.

Le problème, qui affecte de façon particulière les étudiant-e-s de premier cycle universitaire, provient d'une modification apportée à la période d'admissibilité aux prêts et bourses.

Auparavant, l'étudiant-e pouvait recevoir de l'aide financière pour une durée maximale de 8 ans (sauf quelques rares exceptions) à l'université et ce, pour l'ensemble des niveaux d'étude. Maintenant, la nouvelle limite de 22 sessions d'admissibilité à l'université est répartie entre les trois cycles

d'étude. Ainsi, au premier cycle, il ne sera maintenant plus possible de compléter deux baccalauréats en bénéficiant des prêts et bourses puisque la période limite, à ce niveau, est de 10 sessions.

Aucune transition n'ayant été prévue, les étudiant-e-s ayant procédé à une réorientation ou ayant débuté un deuxième programme de premier cycle et ayant reçu des prêts et bourses depuis 10 sessions au premier cycle universitaire, se voient maintenant exclu-e-s alors qu'ils et ils prévoient continuer à en recevoir selon les anciennes règles. Majoritairement, les étudiant-e-s touché-e-s n'ont plus qu'environ une année d'étude à faire pour compléter leur programme.

Face à cette situation pour le moins frustrante, des étudiant-e-s ont demandé à l'ANEQ d'intervenir. C'est le Conseil Central de cette dernière qui a, le 23 août 1986, pris la décision de faire pression auprès du ministre de l'Enseignement supérieur.

L'ANEQ demande au ministre Claude Ryan de décréter que les étudiant-e-s poursuivant actuellement des études de premier cycle et recevant des prêts et bourses depuis 4 ou 5 ans puissent bénéficier d'une prolongation de 2 ans au maximum selon le cas pour leur permettre de terminer le programme de premier cycle auquel



ils et elles sont présentement inscrit-e-s. L'ANEQ demande également qu'une telle mesure transitoire soit publicisée et que le dossier des étudiant-e-s pénalisé-e-s soit révisé immédiatement sans qu'une demande à cet effet ne soit nécessaire. Le ministère de l'Enseignement supérieur doit aussi, selon l'ANEQ, émettre une directive à l'intention des services de dépannage dans les établissements d'enseignement pour qu'ils voient à venir en aide aux étudiant-e-s pénalisé-e-s jusqu'à ce que leur dossier soit normalisé.

L'ANEQ demande une mesure transitoire parce qu'elle croit qu'il ne serait pas souhaitable de revenir tout simplement à l'ancienne formule. «Il y a une nette amélioration», reconnaît Jean-Pierre Paquet, secrétaire général de l'ANEQ. «Auparavant, expliquait-il, la période d'admissibilité était restreinte à dix ans à partir du début des études collégiales, que l'étudiant-e reçoive ou non de

l'aide financière à partir de ce moment-là. Avec la nouvelle règle, cette période est prolongée d'une moyenne de trois ans et ne s'écoule que pour les sessions pendant lesquelles l'étudiant-e reçoit effectivement des prêts et bourses.»

«Cette bonification est toutefois l'occasion pour le gouvernement, souligne Jean-Pierre Paquet, d'introduire la nouvelle limite au premier cycle universitaire. L'objectif étant de forcer les étudiantes et les étudiants à passer à la maîtrise puis au doctorat si elles ou ils désirent poursuivre des études universitaires et recevoir de l'aide financière. Or, l'ANEQ s'oppose à ce que le gouvernement utilise les prêts et bourses pour faire pression sur le choix des études dans le sens des secteurs jugés «prioritaires» par le gouvernement.» L'ANEQ compte intégrer cet aspect dans ses démarches, cette session, auprès du ministère concernant l'ensemble du régime de prêts et bourses.

Le secrétaire général de l'ANEQ espère «vivement que le ministre voudra bien faire un geste d'ouverture pour réparer cette injustice dans les plus brefs délais, une injustice qui, nous l'espérons, était involontaire.»

## Bienvenue Gaspé!

(BNIR) L'Association étudiante du CEGEP de la Gaspésie (AECG) est devenue membre de l'ANEQ le 2 septembre 1986 lors d'une assemblée générale qui a adopté, à la quasi unanimité, la proposition que l'exécutif local faisait à cet effet.

Parce qu'il est connu qu'une simple participation ponctuelle aux mobilisations de notre organisation nationale n'est pas forcément garante de la construction d'un mouvement étudiant national fort, parce que le droit à l'éducation doit être défendu efficacement, les étudiantes et les étudiants ont décidé d'être partie prenante, sur une base continue, aux actions de l'ANEQ.

Pour François Giguère, porte-parole de l'ANEQ présent à l'assemblée de Gaspé, «ces 1 400 nouveaux membres de l'ANEQ sont les premiers à adhérer à notre association nationale cette année mais tout porte à croire que plusieurs autres les suivront.»

Pendant l'assemblée générale, le président de l'AECG, Eddy Dumoulin, présentait ainsi l'enjeu: «En devenant membres de l'ANEQ, on la renforce et on participe à faire ce qui dérange le plus le gouvernement, soit l'unité du mouvement étudiant dans une organisation combative et démocratique.»

ÉDITORIAL

# L'OPÉRATION ACCESSIBILITÉ

L'ANEQ est une des rares organisations à n'avoir jamais hésité à affirmer avec autant de force et aussi clairement son acharnement à rendre l'éducation plus accessible, plus démocratique, mieux adaptée aux besoins de l'ensemble des couches de la population. Et si c'est ce qu'elle a toujours mis de l'avant, c'est que l'ANEQ, c'est d'abord et avant tout ses membres. Ce sont celles et ceux qui la composent, les étudiantes et les étudiants du Québec, qui déterminent ses orientations, qui font de l'ANEQ ce qu'elle est, sa plate-forme de positions et de revendications ne faisant pas exception à la règle.

Les revendications de la plate-forme de l'ANEQ ont fait l'objet de nombreuses discussions et de nombreux débats dans les assemblées générales étudiantes à travers le Québec et, ce qui est très sain, continuent à en susciter, entre autres à travers cette vaste campagne que l'ANEQ mène depuis le début de la présente session, autour de sa plate-forme, refondue lors de son dernier Congrès.

C'est de cette manière que la plate-forme de l'ANEQ demeure, année après année, le texte le plus représentatif de la volonté de la population étudiante et continue de rallier, aujourd'hui encore, la vaste majorité du mouvement étudiant.

La plate-forme de positions et de revendications de l'ANEQ en matière d'éducation comporte plusieurs points qui peuvent être regroupés sous trois grands thèmes: la qualité, l'orientation et l'accessibilité de l'éducation.

À l'aube d'une mobilisation étudiante majeure, force était de constater, toutefois, qu'il n'était pas envisageable de vouloir tout gagner en une seule et même fois, qu'il était impossible de lutter sur tous les fronts simultanément, force était de constater donc, que sans mettre totalement de côté certains axes de la plate-forme, une priorisation s'imposait. Il fallait considérer les principaux éléments qui, d'abord, nous assureraient d'asseoir le droit à l'éducation sur des bases encore plus solides, voire inébranlables.

Compte tenu des menaces que fait peser le gouvernement, que ce soit au niveau des frais de scolarité dans

les CEGEP et les universités, que ce soit en préparant une réforme du régime de prêts et bourses, compte tenu de l'ensemble des enjeux de la présente session, le mouvement étudiant québécois se devait de faire de l'accessibilité la priorité de l'heure en matière d'éducation. En voulant obliger le gouvernement à ouvrir encore plus grand les portes des CEGEP et des universités, les étudiantes et les étudiants se placent en position pour ensuite le force à adopter d'autres politiques qui augmenteront alors la qualité de l'éducation.

L'éducation pour tout le monde n'est pas un slogan vide de sens, c'est l'expression la plus claire de la volonté des étudiantes et des étudiants d'élargir à toutes les couches de la population le droit à l'éducation. Et dans ce contexte, l'Opération accessibilité, on le devine, n'est pas qu'un mot d'ordre banal. L'Opération accessibilité, c'est un plan d'action ambitieux mais surtout nécessaire. Nécessaire aujourd'hui comme des mobilisations se sont avérées nécessaires par les années passées, même si certaines et certains se complaisent maintenant à renier les acquis que ces luttes ont permis de gagner.

Le plan d'action de l'ANEQ tient compte de plusieurs éléments:

- le besoin de démocratiser l'éducation et la responsabilité que les étudiantes et les étudiants ont à ce niveau;
- l'obligation de pas attendre que la situation se dégrade davantage et de passer à l'offensive;
- la nécessité de ne pas laisser le gouvernement se défilier en le forçant à négocier et à prendre des engagements fermes;
- la nécessité aussi de développer un rapport de force, de l'évaluer sérieusement et de se coordonner.

Et c'est l'Opération accessibilité qui doit être l'illustration la plus nette, la plus explicite de cette volonté de la population étudiante québécoise de se coordonner, d'unir ses forces pour démocratiser l'éducation.

Il n'est pas question d'y aller à la va comme je te pousse. Les étudiantes et les étudiants doivent tenir des assemblées générales pour donner à leurs délégué-e-s des mandats qui

seront évalués à la Réunion extraordinaire du mouvement étudiant, au début du mois d'octobre, et, surtout, qui seront, si cela est nécessaire, appliqués au moment jugé opportun, tous à la fois. «Tenons nos assemblées générales et mandatons nos délégué-e-s» doit être mis de l'avant dans tous les établissements.

L'ANEQ propose un plan d'action capable de placer le mouvement étudiant en mesure de développer un rapport de force suffisant pour faire plier le gouvernement. Mais il ne faut pas croire que ce dernier cèdera dès la première offensive.

Au contraire. Il essaiera de désamorcer la mobilisation. Mais en vain.

À la campagne de presse du gouvernement présentant les revendications étudiantes comme étant celles de «bébés gâtés qui chialent tout le temps», de «corporatistes qui ne pensent qu'à eux», nous opposerons notre discours. Si nous nous mobilisons c'est d'abord et avant tout pour éviter que l'éducation ne devienne, comme certaines autorités le souhaiteraient, la chasse gardée d'une minorité de plus en plus restreinte.

Le gouvernement tâchera aussi de se donner l'image de quelqu'un qui maintiendra sans fléchir ses positions, mais cela non plus ne réduira pas notre détermination. Les enjeux sont trop énormes pour que nous renoncions aussi facilement à «durer une journée de plus que le gouvernement».

Les étudiantes et les étudiants pourraient, dès le départ, ne pas déclencher une grève générale illimitée. Mais le prix d'une telle décision serait trop élevé et ce, non seulement pour l'actuelle «génération» d'étudiantes et d'étudiants, mais aussi pour les suivantes et, d'une manière plus générale, pour l'ensemble de la société québécoise.

Non. Au contraire, les étudiantes et les étudiants du Québec refusent d'«entériner» les politiques du gouvernement, revendiquent d'une même voix l'éducation pour tout le monde et mettent en branle l'Opération accessibilité.

Le Conseil exécutif de l'ANEQ

# Développer notre rapport de force

(suite de la première page)

Le cadre de la Réunion extraordinaire du mouvement étudiant, évalueront les mandats de ces assemblées, étudieront l'attitude du gouvernement face aux négociations que l'ANEQ demande, somme toute, tâcheront d'analyser le rapport de force que nous avons. Une fois ce bilan tracé, si cela est jugé nécessaire, les délégué-e-s fixeront, après recommandation du Conseil central de l'ANEQ, la date du déclenchement de la grève illimitée. Il n'est pas question qu'un CEGEP ou une université parte en grève seul et s'essouffle ainsi avant même que les autres aient eu le temps de les rejoindre».

«Il n'est pas question d'avoir de 'CEGEP kamikase', renchérit François Giguère, aussi de l'exécutif de l'ANEQ. «Tout le monde fera la grève en même temps ou personne ne la fera», ajoute-t-il en substance.

Voilà donc l'essence de la stratégie de l'ANEQ: avoir un rapport de force à ce point grand lorsque la grève sera déclenchée, que le gouvernement doit accéder à nos revendica-

tions, doit accepter d'accroître l'accessibilité à l'éducation. Même si cela ne rend pas la grève plus «facile» («une grève ce n'est jamais une 'partie de plaisir'»), rappelle le Secrétaire général de l'ANEQ, ça a au moins le mérite non négligeable de la rendre efficace, très efficace.

L'autre élément sur lequel mise le plan d'action de l'ANEQ, c'est la démocratie. «Dans les prochains jours, c'est une fièvre de démocratie qui doit déferler sur les établissements d'enseignement post-secondaire», lance François Giguère, officier de l'ANEQ aux affaires externes. «En fait, explique le porte-parole de l'ANEQ, c'est la démocratie dont nous avons toujours fait preuve qui sera garante de la force de notre mobilisation.»

Tout au long du processus qui conduira l'ensemble du mouvement étudiant québécois à préciser sa stratégie, dans toutes les assemblées générales, chaque présence, chaque droit de parole, chaque vote comptera, sera déterminant.

# La FAECQ perd un membre

L'Association étudiante du CEGEP de Sainte-Foy a décidé de se désaffilier de la FAECQ. La Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec compte maintenant à peine dix associations membres.

Comme c'est le cas depuis sa fondation, la FAECQ continue donc à loger à l'enseigne de la stagnation. Elle se veut une association «originale» et met de l'avant la «concertation» plutôt que travailler à défendre efficacement le droit à l'éducation au Québec.

Après avoir longtemps été sous l'influence des jeunes du

Parti Québécois, il semble que depuis son dernier Congrès, les élections au Québec obligeant, ce soit maintenant les jeunes libérales qui soient fortement présentes à la FAECQ.

## le québec ÉTUDIANT

le québec ÉTUDIANT est le journal officiel de l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEQ). Publié à tous les mois pendant l'année scolaire par le Bureau national d'information et de recherche (BNIR) de l'ANEQ, le québec ÉTUDIANT est distribué dans les établissements d'enseignement post-secondaire où l'association étudiante est membre de l'ANEQ ainsi que dans un certain nombre d'autres établissements.

Le contenu du journal peut être reproduit à condition que soit mentionnée la source. Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteur-e-s.

le québec ÉTUDIANT est un membre fondateur de la Presse étudiante du Québec (PEQ). Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec et à la Bibliothèque nationale du Canada. ISSN-705-3098.

Photocomposition et montage: Communication Texcom Inc.  
Impression: Interlitho  
Tirage: 25 000 exemplaires  
Publicité: PUBLI-PEQ  
☎[514] 526-0235  
Bureau de rédaction: 1581, rue Dufresne, Montréal (Québec) H2K 3J6  
☎[514] 526-5449  
[514] 526-1245

## «Ma vie a changé»



Je me suis abonné au québec ÉTUDIANT

Le québec Étudiant présente chaque mois les événements du mouvement étudiant, du monde de l'éducation, du mouvement de la jeunesse, de la société. Seul journal étudiant national au Québec, il est indispensable à toutes celles et à tous ceux qui veulent connaître les «points de vue étudiants». Pour être assuré-e de toujours en avoir une copie, chaque mois, ABONNEZ-VOUS!

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom: .....

Adresse: .....

Ville: ..... Code postal: .....

Je vous règle la somme de .....\$ [10\$ pour un abonnement individuel ou 15\$ pour un abonnement institutionnel] pour mon abonnement d'un (8 à 10 numéros) au québec ÉTUDIANT.

Envoyez votre règlement à: LE QUÉBEC ÉTUDIANT — Abonnements — 1581, rue Dufresne, MONTRÉAL (Québec) H2K 3J6.

# LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

## MÊME SI ELLE «NE SE CRÉE PAS D'ILLUSIONS» L'ANEQ dépose un mémoire à la Commission parlementaire

Comme plusieurs autres dizaines de groupes, l'ANEQ dépose à la Commission parlementaire sur le financement des universités un mémoire pour exposer ses vues. L'ANEQ ne se crée toutefois pas d'illusions sur les résultats de la Commission.

«Les meilleurs mémoires, souligne François Giguère, porte-parole de l'ANEQ, n'ont jamais été garants de gains importants. Avec le gouvernement, il ne suffit pas d'avoir raison pour que notre point de vue soit admis, encore faut-

L'ANEQ et d'autres groupes, contrairement à certains intervenants, soutient qu'un dégel des frais de scolarité aurait un impact négatif important sur l'accessibilité aux études supérieures.

«Le mémoire de l'ANEQ va se démarquer de d'autres en ce sens que nous allons ramener le débat à sa place», fait remarquer François Giguère. «Il ne suffit pas de dire que les universités ont des problèmes financiers, il faut mettre de l'avant des politiques qui, tout en éliminant le sous-financement des universités, augmenteront l'accès aux études supérieures. Ce n'est pas qu'une question de gestion.»

Le mémoire de l'ANEQ souligne en effet la nécessité de combattre l'élitisation de l'université et réaffirme que l'éducation est un droit pour toutes et tous.

Sur le plan du financement des universités à proprement parlé, l'ANEQ maintient qu'il faut mettre fin aux coupures de budget, des coupures qui, depuis 1979, ont entraîné, pour les universités, un manque à gagner d'environ 300 millions \$. L'ANEQ rappelle l'importance d'avoir un financement

il développer un rapport de force suffisant pour le faire plier. Et c'est exactement ce à quoi nous travaillons.»

C'est après avoir entendu tous les groupes à la Commission parlementaire que le ministre Ryan doit faire part des intentions de son gouvernement sur de nombreux enjeux vitaux; on pense notamment aux frais de scolarité dans les universités. L'ANEQ, dans son mémoire, défend la nécessité de maintenir, dans une perspective de gratuité scolaire, le gel de ces frais.

public adéquat. Pas question de créer des illusions avec le financement privé: c'est un mythe, dit l'ANEQ. Il n'a jamais été synonyme de gros revenus, et puis de toutes façons, les entreprises qui mettent des fonds dans les universités ne le font jamais d'une manière désintéressée: il faut que ça leur «rapporte».

Mais il ne servirait à rien, explique l'ANEQ dans son mémoire, de changer les règles de financement des universités si on ne leur permettait pas de repartir sur des bases solides. Le gouvernement doit éponger le déficit accumulé des universités qui atteint cette année quelque 80 millions \$. Si les universités ont aujourd'hui des déficits si élevés ce n'est pas à cause d'une mauvaise gestion mais bien parce que depuis longtemps le gouvernement les sous-subsventionne.

À un autre niveau, l'ANEQ est d'avis que la recherche doit demeurer liée à l'enseignement, tout comme on doit viser le meilleur équilibre entre la recherche appliquée et la recherche fondamentale: l'une ne saurait se faire au détriment de l'autre. L'ANEQ est éga-

lement d'avis qu'il y a un consensus pour que le gouvernement assume les frais indirects reliés à la recherche.

Concernant le financement fédéral, l'ANEQ ne veut pas que soit remise en question la juridiction provinciale.

Au niveau des ressources humaines et matérielles, il faut, croit l'ANEQ, mettre fin définitivement à la situation de «Cheap labour» des chargé-e-s de cours: qu'on leur donne des ressources suffisantes et, carrément, qu'on les engage comme professeur-e-s, revendiquent l'ANEQ. C'est à ces seules conditions que les chargé-e-s de cours pourront mettre concrètement en valeur leur potentiel.

D'une manière plus générale, l'ANEQ croit que les charges de cours doivent être réduites et le ratio prof/étudiant-e-s diminué.

### Le mandat de la Commission

La Commission de l'éducation est chargée d'étudier, à partir du 16 septembre et pour cinq semaines, les orientations et le cadre de financement du réseau universitaire québécois pour l'année 1987-1988 et pour les années ultérieures et à cette fin, elle examinera les questions suivantes:

- le niveau des subventions aux universités et leur répartition entre les universités;
- l'endettement des institutions universitaires;
- la participation du gouvernement fédéral au financement des universités;
- les sources de revenus des universités autres que les subventions gouvernementales;
- les modalités d'aide financière aux étudiants;
- les frais directs et indirects de la recherche, le financement de celle-ci à l'intérieur des universités et, plus particulièrement, les nouveaux modes de collaboration entre l'université, les centres de recherche publics et privés et l'entreprise publique et privée;
- la gestion des ressources humaines et matérielles des universités;
- les modes de concertation entre les établissements particulièrement en ce qui a trait à la rationalisation des programmes offerts et à l'identification des champs d'enseignement et de recherches jugés prioritaires.

Plusieurs groupes prendront part aux audiences publiques de la Commission. Les associations étudiantes, les organisations syndicales, les universités, des représentant-e-s du secteur privé, les administrateurs et administratrices universitaires, le Conseil des Universités, tous et toutes, déposent des mémoires à la Commission parlementaire.

Toute personne ou tout organisme peut déposer un mémoire mais ce sont les membres de la Commission qui décident qui sont celles et ceux qu'ils entendront.

Il est prévu que l'ANEQ soit entendue par la Commission au début du mois d'octobre.

## 23 000\$ en prêt

La Commission parlementaire sur le financement des universités doit se pencher sur le régime de prêts et bourses. Mais pour l'ANEQ, la Commission ne constitue pas un cadre adéquat de discussions sur le sujet. Elle demande l'ouverture de véritables négociations avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

L'ANEQ craint que le point «prêts et bourses» ne soit à l'ordre du jour de la Commission que pour permettre à certains intervenants de faire valoir l'idée d'un dégel des frais de scolarité.

«Ainsi, ces intervenants, explique Jean-Pierre Paquet, Secrétaire général de l'ANEQ, prétendent qu'un dégel n'aura pas d'impact négatif sur l'accessibilité puisque les prêts et bourses combleront le manque à gagner. C'est faux et nous allons le démontrer. Tout en rappelant que la Commission n'est pas le lieu indiqué pour en débattre, nous allons faire ressortir les nombreuses failles du régime qui est loin de répondre aux besoins de l'ensemble de la population

étudiante.»

Le régime d'aide financière entraîne un endettement important qui est tout à fait inacceptable.

Dans son *Bulletin de nouvelles*, la Presse étudiante du Québec rappelait dernièrement que le prêt maximum, avant qu'on puisse recevoir une bourse, est augmenté en 1986-1987 à 1590\$ au CEGEP, à



2060\$ au premier cycle de l'université et à 2760\$ à la maîtrise et au doctorat.

De cette façon, si on réussit à faire son CEGEP en 2 ans, son baccalauréat en 3 ans, sa maîtrise en 2 ans et son doctorat en 3 ans, on a 6 mois à la fin de ses études pour commencer à rembourser 23 000\$. ... avec les intérêts au taux du marché!

Un tel endettement est un frein sérieux à l'accessibilité de l'éducation, soutient l'ANEQ.

### Une campagne publicitaire sur les universités

«Dans un monde branché... des universités branchées» est le thème de la campagne publicitaire entreprise par le RAEU, en collaboration avec d'autres associations, sur la nécessité de procéder à une réforme des universités.

Ce sont quelque 10 000\$ qui seront ainsi dépensés pour promouvoir cette réforme sur des panneaux publicitaires dans les stations de métro à Montréal.

Le RAEU (Regroupement des associations étudiantes universitaires) parle de la nécessité d'avoir des universités qui «visent l'excellence et qui l'atteignent», qui «connaissent les besoins des entreprises», qui «décernent des diplômes valables». Dans sa campagne, aussi surprenant que cela puisse paraître, le RAEU a préféré taire les difficultés financières des étudiantes et des étudiants.

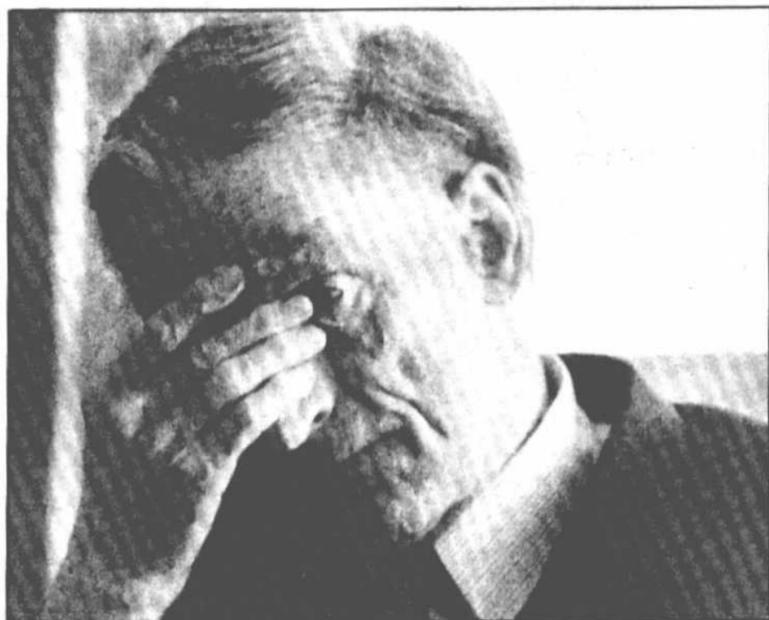
L'intention de vouloir sensibiliser l'ensemble de la population aux revendications étudiantes n'est certes pas condamnable. Mais le medium et le thème choisis suscitent quelques interrogations. Une campagne sur les universités peut difficilement se faire, dans la conjoncture actuelle, sans mentionner

l'opposition des étudiantes et des étudiants au dégel des frais de scolarité.

Une telle «omission» s'explique, selon certains, par le fait que le RAEU ne s'est jamais montré très déterminé à empêcher le gouvernement d'augmenter les frais de scolarité, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour certaines associations qui collaborent avec lui à la campagne.

Une proposition du RAEU sur les frais de scolarité, dans le mémoire qu'il dépose à la Commission parlementaire sur le financement des universités, est que le ministre «Ryan attende un avis du Conseil permanent de la jeunesse avant d'élaborer sa politique sur les frais de scolarité!»

La stratégie du RAEU est qualifiée, par son Secrétaire général, de «nouvelle approche», de «nouvelle forme de revendications». Une «nouvelleté» qui, toutefois, selon toutes probabilités, n'atteindra pas son but et ne réussira pas à changer un iota dans l'opinion publique. Le public ne pourra discerner les enjeux actuels: la publicité ne les cible pas.



### Mollesse et louvoisement

Les personnes qui considéraient Claude Ryan (notre photo) comme un grand défenseur de l'éducation auront dû changer leur fusil d'épaule depuis que ce dernier est ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Jusqu'à maintenant, souligne sévèrement l'ANEQ, le ministre Ryan n'a fait preuve que de mollesse et de louvoisement.

Lors de l'ouverture de la Commission parlementaire sur le financement des universités, le ministre de l'Enseignement supérieur, plus que jamais ambigu, s'est refusé à rejeter le dégel des frais de scolarité comme source de revenus pour les universités québécoises. «Nous étudions toutes les éventualités», a précisé M. Ryan qui nuançait ainsi la position du Congrès de son Parti.

Le ministre Ryan n'a pas accepté de réitérer l'engagement qu'il avait pris, en décembre dernier à l'Assemblée nationale, à l'effet de maintenir gelés les frais de scolarité et ce, pour toute la durée du mandat de son gouvernement.

## UNE ÉTUDE «ÉCONOMÉTRIQUE» LE DÉMONTRE

## Un dégel des frais de scolarité réduirait la demande d'enseignement supérieur

Un dégel des frais de scolarité réduirait de façon certaine la demande d'éducation supérieure. Voilà la conclusion d'une étude économétrique sur l'impact d'une augmentation des frais de scolarité commandée par l'ANEQ et réalisée par Jean Beaulieu, étudiant à la maîtrise en économie à l'UQAM en collaboration avec le Service à la collectivité de cette université.

Pour palier aux graves problèmes du sous-financement des universités, certains intervenants recommandent au gouvernement de hausser substantiellement les frais de scolarité. L'accessibilité dans tout ça? Pas de problème, à leurs dires, puisqu'ils estiment que les étudiantes et les étudiants auraient la capacité de supporter une augmentation des frais de scolarité en raison de leur origine socio-économique. Une étude réalisée par l'économiste Clément Lemelin (1980) arrivait à cette conclusion en s'appuyant entre autres sur le fait que la population étudiante universitaire provient majoritairement des classes aisées de la population. Une telle conclusion, à l'effet que la population étudiante actuelle est, en raison

de sa nature, imperméable à une hausse des frais de scolarité, contredit les modèles économétriques existants qui stipulent plutôt que les frais de scolarité ont un impact négatif sur la fréquentation universitaire. Or, qu'en dit l'étude commandée par l'ANEQ?

## L'impact du taux de chômage

Selon les variables retenues par Jean Beaulieu, une hausse de 100% des frais de scolarité ferait chuter la «demande d'enseignement» de 36,3%, toute chose étant égale par ailleurs.

La principale différence de cette étude par rapport à d'autres portant sur le même sujet c'est qu'elle ne considère pas le taux de chômage comme ayant nécessairement un impact positif sur le taux de fréquentation universitaire. Traditionnellement, les économistes posaient comme principe que les gens ayant peu de perspectives d'emploi préfèrent poursuivre leurs études à l'université pour ainsi augmenter leur chance d'obtenir un (meilleur) emploi. À ce sujet, Jean Beaulieu écrit:

«... il est également possible qu'un taux de chômage élevé réduise les possibilités de financement pendant la formation. Par exemple, un-e individu-e n'ayant pas accès au régime des prêts et bourses pourrait remettre en cause sa décision de poursuivre des études supérieures, si ses possibilités de trouver un emploi à temps partiel pendant ses études sont minces ou risquées.»

L'économétrie est une science fort rigoureuse, mais cela ne l'empêche pas d'entraîner des résultats fort différents voire contradictoires pour un même sujet de recherche. En fait, tout dépend des données ou variables que le chercheur ou la chercheuse inclut dans son «modèle». Le dictionnaire encyclopédique Quillet-Grolier définit ainsi l'économétrie: «Technique de recherche qui, pour la solution d'un problème concret, met en oeuvre l'analyse mathématique, appliquant celle-ci aux diverses données statistiques dont on dispose au sujet du phénomène qui fait l'objet de la recherche.»

Le fait que l'étude de Jean Beaulieu diffère de ce que d'autres économistes peuvent conclure vient du fait que ce

premier évalue le taux de chômage a un impact négatif sur l'accessibilité aux études universitaires.

Beaulieu remet en question l'analyse de certains intervenants, dont le Conseil des universités, qui soutiennent que la plus grande part du coût des études universitaires est constituée non pas par les frais de scolarité et de subsistance mais par le «manque à manquer» découlant du fait qu'une personne choisit d'étudier plutôt que de travailler. Clément Lemelin évalue même à 124,24\$ par semaine le salaire perdu tout au long des études. Mais selon Beaulieu, les choses ne sont pas si simples. «Alors que le taux de chômage officiel des 18-24 ans était de 18% en 1984, il apparaît donc quelque peu douteux qu'une personne soit assurée d'un emploi, si elle décide de ne pas entreprendre des études universitaires. Ainsi, il est pour le moins hâtif de considérer que le manque à gagner soit la principale composante du coût total privé (i.e. pour une personne) des études, car l'on pose une hypothèse grossière, à savoir qu'une personne travaillera à coup sûr si elle n'étudie pas.»

Il donne ensuite cet exemple: si un étudiant ou une étudiante évalue son manque à gagner comme étant, égale aux prestations d'aide sociale hypothèse fort plausible de nos jours alors une augmentation du taux de chômage ne signifie plus une diminution du manque à gagner (ce dernier étant déjà à son plus bas) mais une diminution des possibilités de financer ses études.

## Origine sociale et capacité de payer

Selon Jean Beaulieu, on ne peut prétendre ou supposer que la population étudiante, en raison de son origine sociale majoritairement aisée ou moyenne, aurait la capacité de payer une augmentation des frais de scolarité. Il rejoint en cela les conclusions de l'étude Dandurand-Fournier réalisée en 1979: «... il ne semble pas y avoir de relation significative entre le revenu de l'étudiant et son origine sociale (profession du père)».

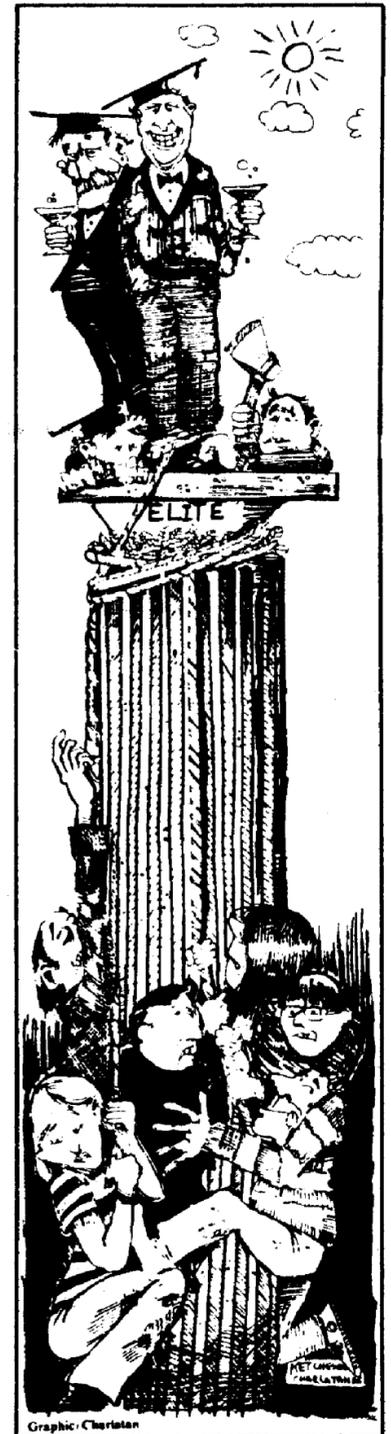
Pour illustrer cette réalité, l'étude de Beaulieu reproduit un tableau de *Statistique Canada* qui démontre clairement que les Québécoises et les Québécois ont généralement accès aux études universitaires à un âge beaucoup plus avancée que le reste de la population canadienne. Par exemple, les 30 ans et plus constitue 33,2% de la population universitaire québécoise alors que la deuxième province à ce chapitre est l'Ontario avec seulement 23,4%. Cet âge moyen élevé remet donc en question l'influence de la «profession du père» sur le revenu de l'étudiant-e.

L'auteur rappelle aussi que le rapport du Comité d'étude sur l'organisation du système universitaire qui estimait, en 1980, que 25% des étudiantes et des étudiants à temps complet avaient de

sérieux problèmes financiers. «Ces chiffres montrent bien que si la population universitaire provient de milieux socio-économiques favorisés, leur situation financière n'est pas pour autant facile. On peut dès lors se questionner s'il serait effectivement équitable de hausser les frais de scolarité.»

## Une vision comptable

L'étude n'hésite pas à indiquer qu'il est saugrenu de proposer, au nom de la «justice sociale» d'augmenter les frais de scolarité puisqu'une telle



Graphic: Charlatan

mesure ne ferait qu'accentuer la tendance observée, à savoir restreindre l'université aux personnes provenant des classes aisées. «Vouloir rentabiliser l'éducation universitaire par le biais d'une hausse des frais de scolarité, c'est avouer une vision à court terme, une vision comptable», d'écrit Beaulieu.

Robert MAINVILLE

## VOYAGEZ 1/3 MOINS CHER



## AVEC LE CARNET ÉTUDIANT

C'est encore la meilleure façon de rentrer au bercail le week-end ou d'aller visiter Matante Mathilde... n'importe quand, n'importe où... pourvu que vous achetiez un carnet de 14 billets (7 allers, 7 retours) entre deux points déterminés d'avance. Aucune restriction, ils sont valables à l'année, pas

seulement durant l'année scolaire. Alors planifiez, vous épargnez! Disponibles également: carnets de 10 billets (5 allers-retours) à 1/4 de rabais; 6 billets (3 allers-retours) à 15% de rabais. Alors montrez votre carte d'étudiant et Voyageur vous fera un prix d'ami!

Voyageur



Moi, j'embarque!

À NOTER: tous les rabais sont calculés sur le tarif régulier.

«IL FAUT COMBATTRE L'ÉLITISATION DES UNIVERSITÉS», CROIT L'ANEQ

# Pour des universités aux préoccupations larges

Les politiques gouvernementales et les enjeux actuels quant à l'accessibilité, le financement, l'orientation et la qualité des études universitaires méritent certes d'être analysés sérieusement. Le québec ÉTUDIANT reproduit ici des extraits d'un texte cadre de l'ANEQ sur le sujet.

Excellence, performance, rationalisation sont des termes de plus en plus employés par les autorités politiques et administratives. Mais ce ne sont pas là que des mots; ils font référence à des mesures très concrètes qui visent à rendre l'université encore plus sélective, réservée à celles et ceux qui «auraient le plus de moyens de réussir».

Dans le mémoire qu'il vient de déposer à la Commission parlementaire sur le financement des universités, le Conseil des universités, un organisme gouvernemental, constate une hausse des taux d'échec et d'abandon ainsi que des difficultés de toutes sortes à la poursuite des études.

Face à ce problème, le Conseil indique qu'il faudrait «prévoir des mesures qui incitent les étudiants à apporter à leurs études toute l'attention et le soin requis» (p.38) Voici comment le Conseil compte appuyer son énoncé

flou et vertueux.

«Certains mesures, standards d'admission plus exigeants, non-remboursement des frais de scolarité, meilleur encadrement, seront de nature à améliorer le taux de passage et à encourager des choix de programme plus réfléchis. Il serait aussi opportun de resserrer le système des prêts et bourses de façon à favoriser les étudiants plus performants.» (p.40)

Le Conseil mentionne ici l'amélioration de l'encadrement mais sans donner plus de détails. Ce sont les autres mesures qui retiennent son attention puisque son optique est de rationaliser les dépenses. C'est ainsi qu'il ajoute: «Certaines conditions pourraient être ajoutées au système prêts-bourses pour encourager une utilisation plus efficace des ressources universitaires.» (p.27) Il recommande de modifier la part du prêt par rapport à la bourse pour faire pression sur la durée des étu-

des et restreindre la période d'admissibilité à l'aide financière.

Ces recommandations sont celles du Conseil des universités, mais d'autres intervenant-e-s vont dans ce sens. Ce courant intervient au nom de la «bonne gestion du réseau universitaire», ce qui lui sert en fait de paravent pour avancer des positions fondamentalement élitistes.

Les étudiants et les étudiants en difficulté sont présentés-e-s comme une source de gaspillage plutôt que le résultat de coupures budgétaires. Au lieu d'avoir une approche sur le plan pédagogique qui viserait à assurer de meilleures conditions d'étude pour élever le taux de réussite, ce courant s'appuie sur une approche de «gestion» pour refuser l'admission ou susciter le départ plus rapide de celles et ceux qui ne peuvent montrer, dès le début, des chances assurées de succès et présentent des

risques de «coûter plus cher».

Dans de pareilles conditions, celles et ceux qui pourraient se maintenir dans le système devraient être «performant-e-s», être les meilleur-e-s, éliminant ainsi facilement les étudiantes et les étudiants qui ne bénéficient pas des meilleures conditions, soit parce qu'ils et elles doivent travailler ou ont des charges familiales, par exemple.

N'est-il pas absurde de vouloir ainsi renforcer la sélection et réserver l'éducation à ceux et celles qui ont plus de connaissances et de facilités matérielles? Ne faudrait-il pas plutôt prendre les moyens pour assurer l'égalité des chances et soutenir les personnes qui veulent apprendre? N'est-ce pas là le rôle fondamental de l'éducation? Sinon à quoi sert-elle? À renforcer une élite?

## Les dessous de la rationalisation

Un des points inscrit à l'ordre du jour de la Commission parlementaire sur le financement des universités s'intitule:

«Les modes de concertation entre les établissements particulièrement en ce qui a trait à la rationalisation des programmes offerts et à l'identification des champs d'enseignement et de recherche jugés prioritaires.»

Également, le Conseil des universités, dans son mémoire, pose candidement les questions suivantes:

«Le temps n'est-il pas venu de préciser la notion d'accessibilité? Si l'on veut éviter les duplications inopportunes, ne devrait-on pas adopter la définition ontarienne que chaque étudiant ayant les capacités voulues devrait se trouver une place au sein du réseau universitaire mais pas nécessairement dans le programme ou l'établissement de son choix?» (p.43)

Évidemment, le «questionnement» du Conseil laisse à tort supposer qu'une «liberté» absolue existe au Québec. Mais cette citation et la précédente ont l'intérêt de venir appuyer les propos du ministre Ryan lui-même qui juste avant les élections promettait d'établir «une politique générale de développement à long terme à l'intérieur de laquelle chaque institution pourra poursuivre une vocation d'excellence dans certains secteurs en même temps que seront éliminés les dédoublements coûteux et improductifs!»

Nous retrouvons deux éléments dans cette orientation: éliminer ou «appauvrir» des programmes jugés «non-prioritaires» et, deuxièmement, spécialiser chacune des universités.

## Pour un développement équilibré

Depuis maintenant trois ans, les règles de financement des universités incitent fortement ces dernières à développer les inscriptions dans les programmes classés «prioritaires» par le gouvernement. Il s'agit bien sûr des programmes du «virage technologique» ou liés au développement économique.

Au départ, cette politique venant éta-

blir une distinction entre les secteurs d'étude s'appuyait, à juste titre, sur un ajout ponctuel de ressources pour accélérer le développement de programmes pour lesquels le Québec avait pu cumuler un certain retard. Très rapidement toutefois, cet ajout de ressources s'est vu remplacé par un transfert de fonds provenant d'une ponction à même le budget de l'ensemble des autres programmes majoritaires non classés

mous».

Les programmes sont maintenant jugés en fonction de leur «rentabilité économique» et par le critère de leur lien avec le marché du travail. L'ANEQ remet en cause cette conception étroite et dangereuse du rôle de l'éducation dans le développement d'une société. Ce développement ne passe pas que par la production et l'économie pas plus que l'utilité des programmes et des

La compréhension des réalités scientifiques, sociales, culturelles, ou autres, du monde dans lequel on évolue est un facteur déterminant du progrès.

L'ANEQ estime que les autorités doivent cesser d'opposer les disciplines entre elles et qu'il faut plutôt les respecter dans leur ensemble et reconnaître la complémentarité qui les lie les unes aux autres. Cette reconnaissance est à la base d'un développement équi-

d'échelle». Dans son mémoire, le Conseil des universités pose les questions suivantes:

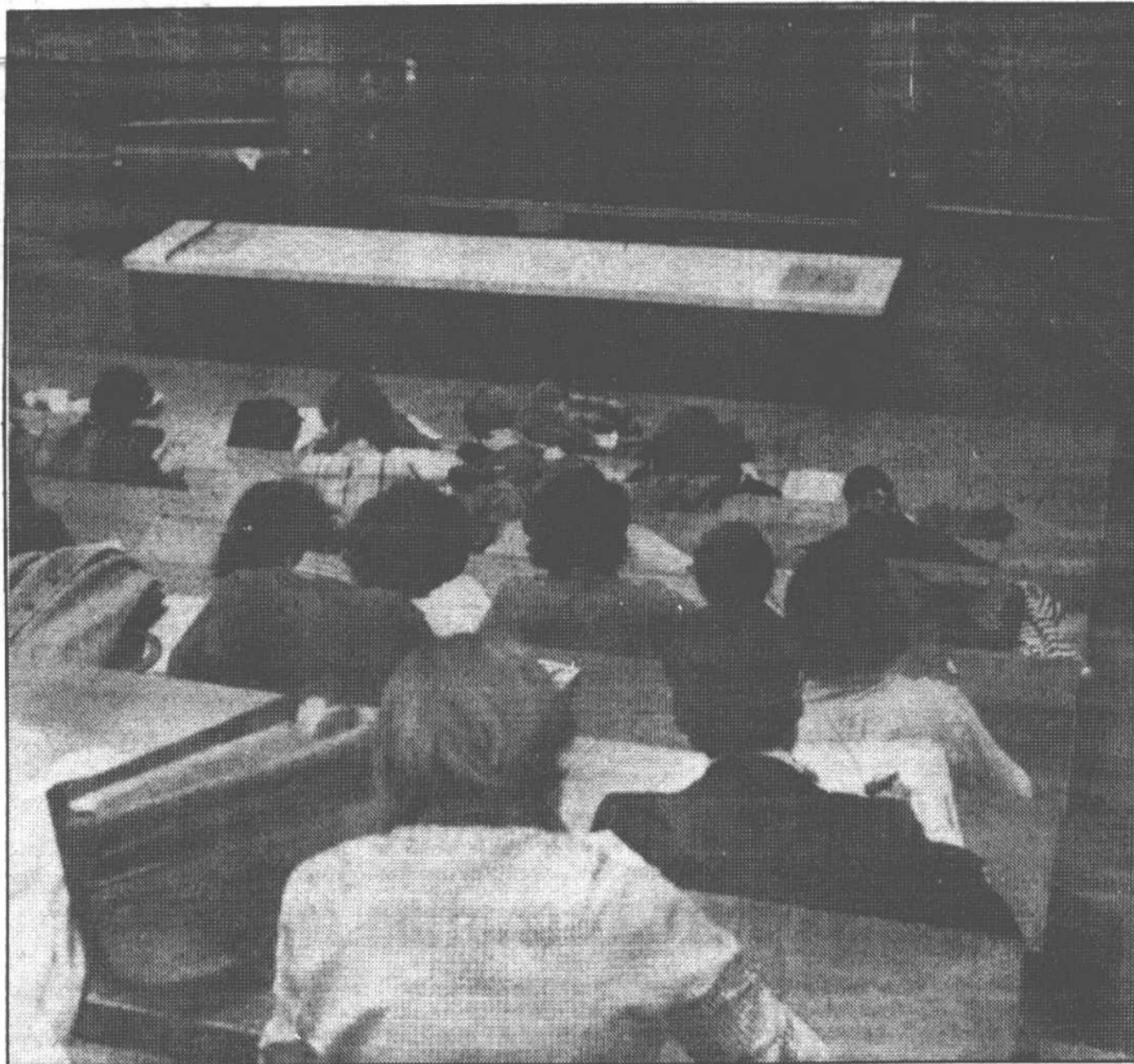
«N'y a-t-il pas place au sein du réseau québécois francophone pour une ou deux universités dont la première priorité serait la formation de premier cycle et qui proposeraient à leurs étudiants des programmes bien intégrés à la façon des grands collèges américains ou de l'Université Bishop au Québec? En matière de recherche, quel rôle les universités régionales peuvent-elles jouer utilement?» (p.42)

Il y a bien sûr plusieurs modèles de réseau universitaire. Mais il importe de préserver certains principes d'accessibilité et de multi-disciplinarité et d'être critique face aux modifications dont le seul objectif est l'économie budgétaire.

Ainsi, il importe de promouvoir le réseau d'universités régionales dont le Québec s'est doté et qui est un facteur déterminant de démocratisation. Ensuite, il est à craindre qu'une concentration des programmes par université n'entraîne une réduction du nombre total de places disponibles. Enfin, une spécialisation des universités par «secteurs d'excellence» peu, à première vue, être un facteur d'amélioration des programmes par une concentration des ressources. Mais à l'inverse, c'est toute la formation qui peut en souffrir car les programmes se retrouveraient en vase clos. Ainsi, l'étudiant-e aurait une formation plus restreinte, la gamme des cours complémentaires ou hors-programme étant réduite; les relations inter-départementales seraient réduites, ce qui n'est pas sans conséquence si l'on considère que les disciplines s'alimentent les unes les autres; qu'arriverait-il de la qualité de la formation au premier cycle dans les universités régionales si les professeurs étaient dépourvus de toute activité de recherche?

Les enjeux quant à l'avenir des universités portent sur la qualité de la formation, l'orientation des programmes et les chances d'y avoir accès. Plus fondamentalement, il importe de revaloriser l'éducation et d'y accorder des budgets adéquats.

Et là encore, l'accessibilité apparaît comme un enjeu particulièrement central. Lors de son dernier Congrès national du printemps dernier, l'ANEQ a priorisé cet enjeu. La justesse de choix semble se confirmer à la lumière de ce que nous avons exposé précédemment et de ce que le Conseil des universités met de l'avant.



«prioritaires».

Le gouvernement voudrait passer à une autre étape en éliminant purement et simplement une série de programmes. Ce qui est marquant dans cette évolution, ce sont les discours et les mesures qui ne visent plus à promouvoir certaines «priorités» de l'heure mais bien à dévaloriser un nombre grandissant de programmes classés en vrac dans ce qu'on nomme les «secteurs

connaissances qui s'y acquièrent ne peut être jugée qu'en fonction d'une application matérielle dans le cadre d'un emploi précis.

Sinon, nous risquerions de répéter des erreurs du passé comme celles de cette époque lointaine dominée par l'enseignement de la philosophie et où la science était mise au bûché de crainte qu'elle ne remette en question le dogme de la théologie.

libré de notre société. Tous les champs du savoir ont leur importance et un rôle de soutien au développement des autres connaissances.

## Les dangers de la spécialisation

L'autre aspect de la rationalisation est de spécialiser chacune des universités afin de créer une «économie

AVORTEMENT

# La loi est-elle coupable?

**La loi canadienne sur l'avortement: La parole est à vous.** C'est sous ce thème que se déroulera le procès populaire sur l'avortement le 18 octobre prochain à Sainte-Thérèse. Organisé par la *Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit*, ce procès populaire marquera également le premier anniversaire, à quelques jours près, de la fermeture du service d'avortement au CLSC de Ste-Thérèse, premier gain important pour le mouvement «Pro-Vie» au Québec.

Après la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario, c'est maintenant au tour de la population québécoise de se prononcer sur la loi canadienne sur l'avortement. Est-elle coupable ou non de crime envers les femmes?

On l'aura attendu longtemps ce tribunal populaire; voté en février dernier, lors de l'assemblée de fondation de la Coalition, sa réalisation fut retardée de mois en mois jusqu'à ce qu'un groupe de militantes, provenant principalement du mouvement étudiant, décide de s'investir à fond à sa mise sur pied.

Se voulant avant tout un outil d'information et de sensibilisation, le tribunal s'attardera à décortiquer cette fameuse loi fédérale qui criminalise l'avortement, à voir les applications pratiques qui en découlent de par les politiques du gouvernement provincial et les conséquences, parfois tragiques, que subissent les femmes qui décident de ne pas vivre leur grossesse.

Contrairement aux procès populaires des autres provinces canadiennes, le

tribunal québécois innovera en faisant participer activement les gens de la salle.

En effet, après avoir entendu les différents témoignages de femmes ayant subi un avortement et les interrogatoires et contre-interrogatoires des témoins-expertes, telles une médecin et une intervenante d'un Centre de santé des femmes, c'est la salle elle-même qui fera office de jury.

Le public-jury délibérera et prononcera son propre verdict. Après tout, la parole n'est-elle pas à lui? Et la juge, s'il y a verdict de culpabilité, prononcera la sentence.

Le choix du lieu où doit se dérouler le procès n'a pas fait l'objet d'un long débat dans les instances de la Coalition. À Sainte-Thérèse, considéré comme le point de départ de l'affaiblissement des acquis des femmes en matière d'avortement, la lutte continue.

Depuis la fermeture du service d'avortement du CLSC à l'automne 1985, due au noyautage du Conseil d'administration par des personnes d'allégeance *Pro-Vie*, un certain roulement, qu'on pourrait qualifier de progressiste, s'est effectué au sein même du Conseil. Ainsi, un comité spécial a été chargé d'évaluer les besoins de la population de la région.

Tout n'est pas perdu et il apparaissait important, voire primordial pour la Coalition, que la population puisse débattre publiquement et largement de la question de l'avortement, et c'est dans ce sens que les militantes de la Coalition ont l'intention d'orienter le tribunal.

Le tribunal populaire n'est qu'une première étape dans le plan d'action de la Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit. En effet, des démarches ont été entreprises auprès de troupes de théâtre d'intervention dans le but de produire une pièce de théâtre sur l'avortement; pièce qui serait présentée un peu partout au Québec.

De plus, la Coalition participe toujours aux rencontres avec les Coalitions du Canada anglais pour la préparation d'une manifestation nationale à Ottawa.

Toutefois, les militantes canadiennes semblent avoir des difficultés importantes de coordination, avec les centrales syndicales et les autres organismes, ce qui rend la manifestation plus hypothétique.

En conséquence, le Comité d'action de la Coalition envisageait sérieusement de recommander au Comité de coordination d'appeler à une manifestation nationale québécoise lors d'une prochaine Assemblée générale.

Michelle EMOND



C'est devant l'urgence de la situation au Québec et au Canada et dans le but de maintenir les acquis et élargir l'accès à l'avortement que la Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit a été mise sur pied le 8 février 1986. Elle venait combler le vide politique important qu'avait amené la disparition, en 1983, de la Coordination nationale.

LE MONDE OUVRIER

**Syndicat des employé(e)s de Classic Bookshops**

**ON STRIKE since NOV. 20, 1985 to save our jobs**

**EN GRÈVE depuis le 20 NOV. 1985 pour sauvegarder nos emplois**

## Boycotter pour sauvegarder des emplois

Pour imposer les conditions de travail inacceptables qu'elle exige de ses employés-e-s des librairies *Classic*, la société W.H. Smith n'hésite pas à mettre tout en oeuvre pour «briser le syndicat» allant jusqu'à menacer de fermer les magasins où le militantisme est «trop élevé».

La compagnie W.H. Smith qui a acquis les librairies *Classic* demande à ses travailleuses et travailleurs d'accepter des réductions salariales de l'ordre de 20%, l'abolition des clauses d'ancienneté et des vacances pour les employés-e-s à temps partiel, soit deux tiers du personnel comprenant majoritairement des femmes.

Ne pouvant accepter ces importants reculs, les travailleuses et les travailleurs des librairies *Classic* ont débuté un débrayage général qui dure depuis 10 mois maintenant.

Afin de briser ce mouvement, l'employeur a tenté de décapiter le syndicat en fermant la librairie *Classic* du 1327 de la rue Ste-Catherine à Montréal (les principales énergies militantes en proviennent). La société a même été jusqu'à menacer de fermer l'ensemble de ses librairies *Classic*.

Devant de telles attaques les 35 travailleuses et travailleurs doivent se doter d'un rapport de force susceptible d'ébranler la multinationale du livre. C'est pourquoi, un mouvement de boycottage amorcé au cours de l'été, a pour cible la compagnie W.H. Smith Canada. Les librairies visées par ce mouvement sont les magasins W.H. Smith, Célébrations et *Classic* de Montréal, Québec, Chicoutimi et Sherbrooke.

Grande consommatrice de livres, la population étudiante peut indénia-

blement jouer un rôle important dans une telle lutte en participant activement au boycottage des produits W.H. Smith.

Un tel geste de solidarité est une démonstration concrète de notre refus de cautionner l'imposition de conditions de travail autant détériorées. Nous devons oeuvrer à ce que le marché du travail soit «vivable» et que de telles mesures n'aient aucune chance de prendre place et de se propager.

Les étudiantes et les étudiants peuvent donner à leurs gestes une plus grande portée en participant à l'organisation du boycottage. À cet effet, du matériel de sensibilisation (affiches, auto-collants, tracts) est disponible sur demande en contactant Marie-Josée Lamade au (514) 598-2037 ou Yvan Perrier au (514) 598-2006.

François GIGUÈRE

200 PAGES  
50 ILLUSTRATIONS

**LE MOUVEMENT ÉTUDIANT QUÉBÉCOIS : son passé, ses revendications et ses luttes (1960 - 1983)**

Document produit par  
l'Association Nationale des Étudiantes et Étudiants du Québec

BON DE COMMANDE

Je désire obtenir \_\_\_\_\_ exemplaires(s) du livre *Le mouvement étudiant québécois: son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*, au coût unitaire de 10\$ plus les frais de poste de 2\$ (coût total: 12\$)

Nom: .....

Adresse: .....

Ville: ..... Code postal: .....

Envoyez votre règlement à: ANEQ - 1581, rue Dufresne, MONTRÉAL (Québec) H2K 3J6.

## Acceptation globale... inacceptable!

«Nous avons alors décidé de nous mettre au travail pour écrire un pamphlet qui serait pour la jeunesse ce que le Refus global a été pour les Québécois en 1948 et ce que le Manifeste du parti communiste a été pour les ouvriers: il s'agissait, en fin de compte, de devenir célèbres.

Une seule différence avec les manifestes précédents: le nôtre avait aussi pour but de rapporter beaucoup de droits d'auteurs. Jeunesse et réputation obligent» [p. 12].

Voilà ce qu'on peut lire dans ce qui constitue l'introduction de ce soi-disant manifeste. On a toutefois une idée plus juste du contenu d'Acceptation globale en lisant les Données de catalogue avant publication: «anecdotes, facéties, satires, etc.»

Acceptation globale, pourtant, est bâti comme un manifeste. Il tente de dénoncer l'injustice faite à l'égard des jeunes, d'en faire ressortir les raisons puis de prendre position (ce que les auteurs considèrent être un exercice de mauvaise foi.) Mais voilà: il n'en a que la forme certainement pas le contenu.

Pour les auteurs, les problèmes de la jeunesse québécoise se résument à une histoire de générations et du conflit qui en découle. Ils divisent ainsi le Québec moderne en trois générations: les MG ou modernistes globalistes, les RG ou refus globalistes et les AG ou accepteurs globalistes.

Les premier-e-s, issu-e-s de la période dite de la grande noirceur, ont fait la Révolution tranquille et donc modernisé le Québec, se sont toujours activé-e-s et continuent de le faire. «Leur idéologie peut se résumer de façon concise: soyons québécois, modernes et marchons» [p. 21]

Les RG, ou refus globalistes, ont entre 30 et 45 ans: ils et elles sont issu-e-s du «Baby Boom» et ont été élevé-e-s selon la méthode du docteur Spock. En conséquence, habitué-e-s au laisser-faire, les RG auraient vite compris que la contestation permet de tout obtenir. Passant par la période «hippie» et nationaliste, les RG aboutirent à la solde de l'État. Avec l'arrivée du Parti québécois en 1976, les RG, habitué-e-s à être «contre» deviennent «pour». S'attachant désormais à leurs stricts besoins personnels, ils et elles sont devenu-e-s les «yuppies» que l'on sait.

Les AG sont né-e-s entre 1956 et 1966. Enfants de la télévision, on les qualifie de «génération sacrifiée». Le marché du travail leur est fermé et considérant leur poids démographique, n'est pas près de leur être plus accessible. Ce sont des conservateurs et des conservatrices, prêts-e-s à tout accepter pour survivre mais ne reçoivent rien.

Les auteurs considèrent ensuite l'héritage de la Révolution tranquille comme étant des miettes. On y fait le procès de plusieurs domaines de la société: l'enseignement, la médecine, la politique, la guerre, «psychoses de masse» (!!!), l'habitat, arts et culture, la sexualité, le travail (incluant le chômage), le «vocabulaire», le féminisme, l'ordinateur, la philosophie. Tous ces sujets sont traités sur le ton du cynisme, de l'humour, de l'ironie mais trop souvent avec condescendance ou dédain. Ainsi, par exemple, concernant le

féminisme, on s'y moque de la féminisation des mots pour ensuite tourner en dérision les luttes des femmes durant les années soixante-dix.

Auprès cette segmentation rigide et globale de la société et cette série

de la survie. Le moyen? L'hypocrisie!

La solution aux problèmes des AG? Pas la lutte pour nos droits, pas l'unité des mouvements des jeunes, non. Les auteurs nous proposent plu-

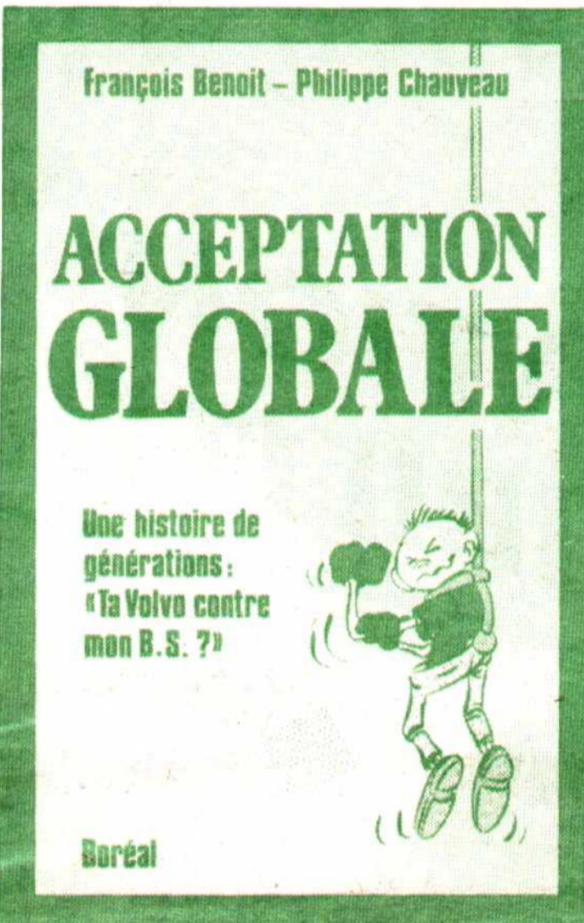
tôt d'accepter. Accepter notre sort, notre petite misère dans l'«espoir» de pouvoir, un jour, prendre la place d'un RG. Est-ce que ça ne ressemble pas un peu beaucoup au discours néo-libéral qui s'insurge entre autres contre la sécurité d'emploi des professeur-e-s à l'université?

Heureusement que les auteurs ne représentent qu'eux-mêmes. Et c'est, de fait, leur seul but: faire de l'argent, peu importe ce qui est dit. Et 7,95\$ pour ce

petit pamphlet, c'est payer bien cher. Surtout quand on propose une acceptation... inacceptable.

Alain COURNOYER

François BENOIT, Philippe CHAUVEAU, *Acceptation globale*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1986. 125 p.



de blagues douteuses, on en arrive à l'ultime étape du manifeste: la théorie de l'acceptation globale. Après un programme politique qui se résume à dénoncer les RG comme les responsables de tous les problèmes sociaux, prendre leur place et faire comme eux, on nous sert la salade

## Miró... bolant!

«Pour vraiment devenir un être humain, on doit se débarrasser de son soi faux. Dans mon cas, je dois arrêter d'être Miró.»

Miró ou pas Miró, toujours il hallucine. *Miró Marrant à Montréal* est sûrement l'exposition la plus dynamique et la plus explosive depuis longtemps.

Comment résister, dès la salle centrale, à ces assauts sans nuance de jaune, bleu, rouge, vert? L'oeil ne sait plus où s'arrêter, tellement il est sollicité par chaque nouvel éclat. La primalité de son art est d'autant plus audacieuse.

On est inévitablement étonné par sa progéniture sculptée. On reconnaît les restes dénichés de son frigo, comme les oeufs, le chou-fleur, et la ferraille qu'il trouvait tout simplement à terre.

En effet, durant ses promenades, Miró aimait ramasser tout ce qu'il trouvait, pour les emporter avec lui: des cuillers, des os et des roches jusqu'aux objets les plus insolites, comme des parties de poupée, et une grande roue qui était son favori. Il incorporait ses trouvailles dans ses sculptures.

De là viennent ces femmes, ces oiseaux, qui ne pourraient être que de Miró. À cause de cette simplicité de «recherche», on veut tout toucher,

tout palper. Certainement c'est ce que Miró aurait souhaité, mais messieurs et mesdames de la Sécurité ne semblent pas apprécier. Touchez quand ils et elles ne regardent pas!

Quant aux peintures, tout aussi hilarantes, qu'elles soient de sa première période, ingénue et enjouée, ou de la plus récente, celle où il «n'est plus Miró», lorsque sa peinture devient plus brutale. La diversité de médiums dans une même toile ne se fait pas rare, non plus.

Surtout, il ne faut pas manquer la tapisserie dans la salle centrale. Du pur Miró, tissé de surcroît. On voudrait l'avoir dans son salon!

En explorant les salles, les unes après les autres, tout donne envie de rire. Pas de Miró, mais avec Miró! Quand il travaillait sur une toile ou une sculpture, il devait s'amuser follement.

Quant aux visites guidées, c'est cher sans être essentiel. Miró s'adresse à l'intuition, à l'irrationnel. Vous «tripez» par vous-même.

Miró, en espagnol, veut dire «il regarda». Ce que Miró voit, Miró le projette sans pudeur, comme le ferait un enfant. Comme seul le fait Miró.

Virginie CHARETTE

*Miró Marrant*. Aux Musée des Beaux-Arts de Montréal depuis le 20 juin jusqu'au 5 octobre.

## II<sup>e</sup> FESTIVAL

du cinéma international

à Ste-Thérèse

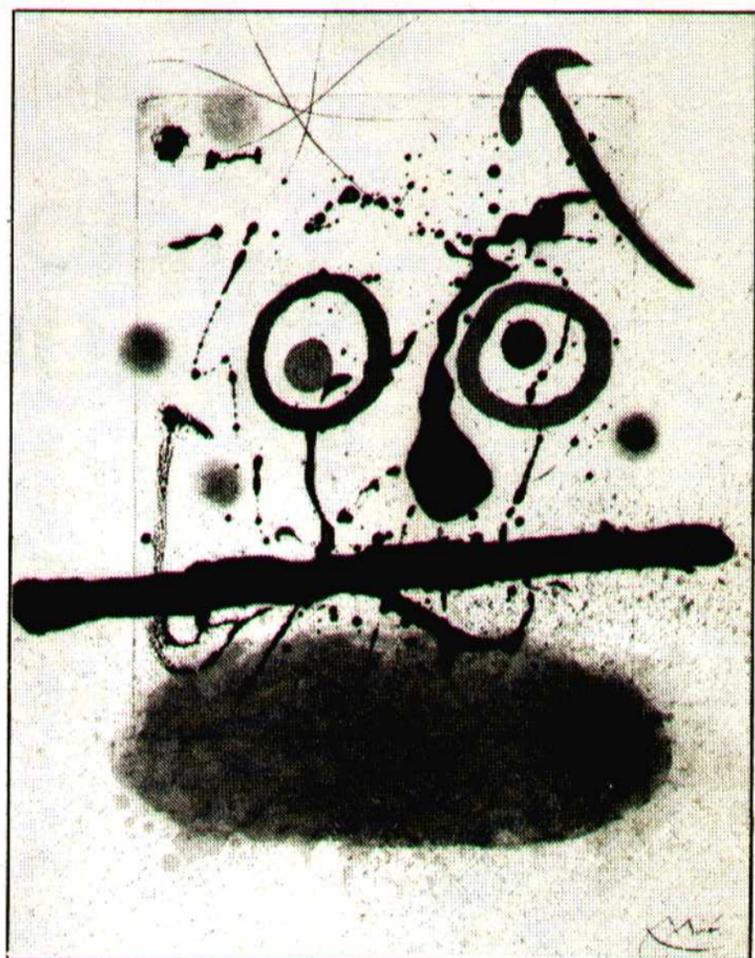


du 17 au 21 septembre 1986

Auditorium du CEGEP Lionel-Groulx  
100 rue Duquet, Sainte-Thérèse

INFORMATIONS: 430-3120 poste 339

Venez  
voir  
du bon cinéma



Le scieur de long  
Aquatinte, carborundum  
et pointe sèche, 1968.

**PARTOUT AU QUÉBEC LES ÉTUDIANTES  
ET LES ÉTUDIANTS SE MOBILISENT  
POUR LE DROIT À L'ÉDUCATION**

**SOYONS DE  
L'OPÉRATION  
ACCESSIBILITÉ**

■ **Tenons nos Assemblées  
générales**

■ **Mandatons nos délégué-e-s  
pour la**

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE  
DU MOUVEMENT ÉTUDIANT**

**3-4-5 octobre 1986 CEGEP Lionel-Groulx**



Association nationale des étudiants  
et étudiantes du Québec

1581 rue Dufresne, Montréal (Québec) H2K 3J6  
(514) 526-5449 ou (514) 526-1245